

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mardi 5 décembre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 en question

Un Blog décrit l'impact de la question des sacres invalides sur les négociations actuelles de Mgr Fellay



Nous ne partageons pas les lectures et les orientations du responsable du Blog que nous citons, néanmoins le texte qu'il publie nous a semblé devoir être cité, car il décrit à sa manière, dans la situation des tentatives de ralliement de Mgr Fellay, le véritable enjeu de la question de l'invalidité¹ du rite de consécration épiscopale instauré en 1968 (*Pontificalis Romani*) après que le rite latin antique ait été totalement éradiqué. Ce texte mentionne des « études » demandées par Mgr Lefebvre sur la question, en fait d' « étude » un ancien séminariste témoigne que cette « étude » tenait sur une page et était signée de l'abbé Bisig !

Le texte de ce Blog pose directement et simplement le vrai problème : celui de la préservation du Sacerdoce sacramentellement valide, ce dont l'abbé de Cacqueray et le petit clan des rallieurs (abbé Lorans, de La Rocque, Mgr Fellay, abbé Schmidberger, etc) ne parle jamais.

Suresnes devient très inquiet, l'abbé de Cacqueray voit éclater l'ambiguïté de son véritable jeu en faveur du ralliement. Il prend une posture en apparence ferme dans son sermon dimanche dernier à Saint Nicolas du Chardonnet (sermon qui manifeste une fois de plus la position illogique des autorités de la FSSPX), et dans le même temps il a lancé sa distribution gratuite de DVDs envers les « prêtres » conciliaires invalidement ordonnés afin qu'ils apprennent le rite de Saint Pie V, osant même parler à la presse de « tsunami » spirituel, au sujet de l'imposture du « bouquet ». En réalité, c'est surtout un « tsunami » théologique qui avance vers le petit clan des rallieurs et l'abbé de Cacqueray, car la question de l'invalidité des sacres se répand, les faux arguments d'Avrillé ayant été discrédités et balayés.

¹ <http://www.rore-sanctifica.org>

L'auteur du texte écrit :

« *Le souci d'un vrai sacerdoce dans la tradition a été l'objectif premier du combat de la FSSPX.* »

Devant le silence de Mgr Fellay, de l'abbé de Cacqueray et du petit clan des rallieurs sur le Sacerdoce, il ressort désormais que leur souci n'est plus celui d'un Sacerdoce valide. Nous constatons que Mgr Fellay n'a toujours pas répondu à la lettre² ouverte solennelle aux quatre évêques du 10 octobre sur le Sacerdoce qui lui était adressée nommément. Par contre le Père Lelong vient de révéler cette semaine sur Radio courtoisie que rendant visite à Mgr Fellay à Menzingen afin de l'entretenir des discussions avec Rome, il a découvert que Mgr Fellay a placé sur son bureau la photo de l'abbé Ratzinger.

Mgr Fellay est-il sous le charme du pèlerin de la mosquée bleue d'Istanbul ? sous le charme de l'homme qui a reçu en 1977 le *Spiritus principalis* ? sous le charme de l'homme qui négocie un Indult Anglican et une structure canonique pour Monsieur John Hepworth ? (« Primat » du TAC, la branche traditionnelle des Anglicans). Voilà à quel stade en est rendu le successeur de Mgr Lefebvre.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

La validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 en question

Texte paru le 1^{er} décembre 2006, sur le Blog

<http://www.fransl.net/article-4748194.html>

Le rite des consécrations épiscopales a été modifié en 1968. La validité de ce sacrement fondamental fait l'objet d'une controverse parmi les catholiques traditionalistes mêmes. Mais elle se fait discrète dans le climat euphorique du retour de la « Messe ancienne ». La presse et les communiqués de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) restent muets à ce propos. Une nouvelle dispute théologique sur un sujet délicat de cette importance dans le contexte et le climat actuel serait inopportune. Elle consisterait à mettre en cause la validité de nombre d'évêques consacrés depuis. Si le nouveau rite s'avère invalide cela ferait l'effet d'une « bombe atomique » ! On n'ose imaginer les conséquences. En fait le sujet est tabou. Il est certainement et devrait être le sujet principal de préoccupation de la tradition catholique. Ce pourrait être son avenir qui est en jeu.

Le contexte actuel est le suivant : des « accords pratiques » entre la FSSPX et le Vatican pourraient être étudiés officiellement... Un préalable est posé par la tradition à de telles négociations et porte sur la libération de la Messe Tridentine pour tous les prêtres de toute l'église. Un second préalable est également posé: la levée des excommunications des quatre évêques ordonnés à Ecône en juin 1988 par Monseigneur Lefebvre sans l'accord des autorités romaines. Ces deux préalables seraient sur le point d'être accordés. Un décret papal en ce qui concerne le retour de la « Messe en latin » tout du moins pourrait être signé avant Noël, dit-on.

Les événements se sont précipités avec l'élection au trône de Saint Pierre du Cardinal Ratzinger en 2005. Benoît XVI, âgé, n'a pas trop le temps et souhaite régler cette vieille affaire à laquelle il a été directement mêlé en 1987 déjà. Il était alors chargé par Paul VI du dossier des « Lefebvristes ». Des accords auraient pu intervenir à cette époque, mais au dernier moment, Monseigneur Lefebvre se ravisa à la grande déception de Joseph Ratzinger, devenu Pape depuis. Que s'était-il passé ?

L'archevêque Lefebvre déclare en public le 4 octobre 1987:

«... Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, Il a quitté l'Eglise, Ils ont quitté l'Eglise, Ils quittent l'Eglise. C'est sûr, sûr, sûr » (...) Je l'ai résumé au cardinal Ratzinger : « Eminence, voyez, même si vous nous accordez un évêque, (...) nous ne pouvons pas collaborer, c'est impossible, impossible, (...) Pour nous,

² http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

le Christ c'est tout ; notre Seigneur Jésus Christ c'est tout, c'est notre vie. Et vous, vous faites le contraire. (...)Voilà. On ne peut s'entendre. Et c'est cela, je vous assure, c'est le résumé. On ne peut suivre ces gens là. (...) C'est inconcevable, inconcevable (...) C'est incroyable, incroyable ! Alors, comment voulez-vous que l'on puisse se fier à des gens comme cela ? Ce n'est plus possible »

www.virgo-maria.org

Monseigneur Lefebvre avait exprimé l'urgence d'ordonner un évêque afin d'assurer sa succession épiscopale pour que le sacerdoce soit assuré en toute sécurité. Il sollicitait pour cela l'accord de la hiérarchie romaine. Celle-ci ne répondait pas clairement. Les choses traînaient en longueur. Soudain le prélat parle de deux évêques, puis finalement de quatre évêques ! L'archevêque et ses proches trouvèrent subitement dans le protocole d'accord proposé des ambiguïtés et un manque de clarté. Un climat de défiance s'installa et venait geler les relations déjà difficiles jusqu'à l'avènement de Benoît XVI. Monseigneur Lefebvre voulait à tout prix protéger avec la plus grande des assurances le sacerdoce de la tradition. Cela il le voulait pour le temps qu'il faudrait, le temps que Rome revienne à la tradition ! En outre une des raisons pour laquelle le rapprochement de Rome a échoué en 1987, fut la crainte viscérale que le vrai sacerdoce puisse un jour être altéré par des ordinations « suspectes » ! Craintes et doutes étaient bien présents « dans les esprits » des traditionalistes. D'ailleurs les jeunes prêtres qui ralliaient la FSSPX furent souvent réordonnés !

Le soucis d'un vrai sacerdoce dans la tradition a été l'objectif premier du combat de la FSSPX. Sans sacerdoce il n'y a plus de messe et plus de sacrifice et plus d'union avec le Corps Mystique du Christ. La tradition catholique omni bullée par les questions théologiques que soulevaient Vatican II ne pris pas le temps, en apparence, d'approfondir la validité des nouveaux rituels de l'après concile en dehors de celui de la Messe. D'autres s'y sont penchés.

Quelle est la garantie de la validité d'une ordination d'un prêtre ? C'est essentiellement la régularité de l'évêque ordonnant valablement consacré ! Il faudra également que le séminariste ait reçu la bonne théologie qui le prépare au vrai sacerdoce. Il pourra éventuellement être appelé à son tour à devenir évêque. La chaîne ne devra jamais être rompue. Sans évêque valide il n'y a plus de prêtres valides et donc plus de sacrements valides, plus de messes valides... etc. Voilà qu'étaient les appréhensions de Monseigneur Lefebvre. Les évêques de la FSSPX sont valablement consacrés malgré leur excommunication. Rome le reconnaît et admet implicitement que la FSSPX n'est pas schismatique.

La chaîne a-t-elle été rompue dans l'église dite conciliaire par l'introduction de ces nouveaux rites de consécration de 1968 ? Quelques théologiens s'en étaient préoccupés. Monseigneur Lefebvre avait chargé ses collaborateurs directs d'étudier cette question très importante avant les négociations de 1987. Les études d'alors avaient conclu que les rites étaient valides et qu'ils se rapprochaient des rites chrétiens orientaux ! La question resta en sommeil. Monseigneur Lefebvre âgé confia son œuvre à un de ses proches collaborateurs et décéda en mars 1991.

La non clarification des rites épiscopaux est une des raisons fondamentales de l'opposition de certains traditionalistes au rapprochement actuel de la FSSPX avec Rome. Cette controverse est appuyée par des traditionalistes catholiques d'outre atlantique.

La question mériterait certainement d'être clarifiée ! Ce sont les dominicains d'Avrillé en Maine et Loire, qui assumèrent en 2005 une nouvelle argumentation sur la validité du nouveau rite à la demande du supérieur général de la FSSPX. Ils confirmèrent les premières études faites. Une clarification s'imposait dans le cadre des pourparlers avec le Vatican. On n'ose pas imaginer les conséquences d'un rite invalide ! Mais la querelle se poursuit sur ... internet.

www.virgo-maria.org

www.traditionalmass.org/images/articles/ResumeFrnch3colCorr.pdf

www.rore-santifica.org

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>